



# PTGE DU ROUBION ET DU JABRON

*Compte-rendu de l'Atelier n° 2 « Se projeter vers l'avenir »*

*26 juin 2025*

---

## 1 Organisation de la concertation

### ◆ Processus de concertation

Le processus de concertation mis en place dans le cadre de la démarche d'élaboration du Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin versant Roubion Jabron prévoit la tenue de 3 séries d'ateliers sur le territoire. Ces ateliers doivent permettre de partager avec les acteurs locaux les éléments du diagnostic (phase 1) et de construire avec eux les orientations stratégiques pour la future gestion de l'eau de leur territoire, notamment en lien avec le changement climatique.

Les objectifs initiaux de chacun des ateliers sont les suivants :

#### 1- Prendre conscience :

- Partage des résultats de la rétrospective hydro climatique et de l'état des lieux (usages) et retours d'expériences sur des événements passés (sécheresses...)
- Partage des ordres de grandeur du bilan besoins-ressources actuel et sensibilisation à l'ampleur potentielle du changement climatique sur les ressources en eau.
- Projection du territoire à l'horizon 2050 en l'absence de PTGE : évolutions socio-économiques potentielles

#### 2- Se projeter vers l'avenir :

- Partage du scénario d'évolution tendancielle
- Réflexions sur les actions à mettre en place sur le territoire, leurs points forts, points faibles et prérequis.
- Co-construction de scénarios contrastés en sous-groupe représentant des visions souhaitables pour le territoire

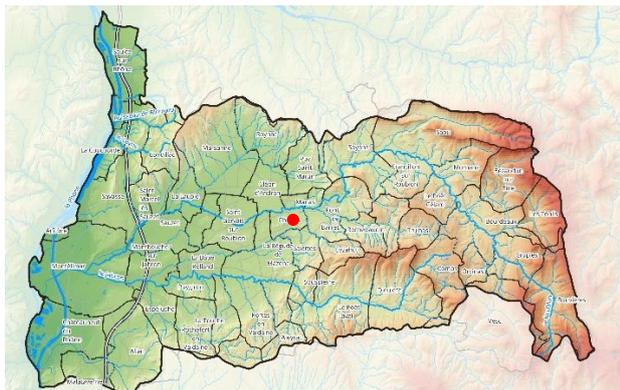
#### 3- Passer à l'action :

- Rappel de la stratégie et de la vision à l'horizon 2050
- Élaboration du plan d'action (qui/quoi/comment/où/quand)

1/19

**Le présent compte-rendu porte sur la tenue de la deuxième série d'ateliers « Se projeter vers l'avenir » qui a eu lieu :**

- Secteur Aval :  
Jeudi 26 juin à 9h, à Charols.
- Secteur Amont :  
Jeudi 26 juin à 14h, à Charols.



## ◆ Participants

Les participants, qui mêlent élus et techniciens, représentent ainsi une diversité de structures :

- Collectivités : communes, EPCI, Conseil départemental, etc.
- Institutionnelles : EPTB, Chambre d'agriculture, DDT, Agence de l'eau, etc.
- Associatives et techniques : fédération de pêche, conservatoire d'espaces naturels etc.

La répartition élus / techniciens est précisée dans le tableau ci-dessous. La liste des participants est annexée à ce compte rendu.

ÉLUS	6
TECHNICIENS	18
TOTAL	24

## 2 Déroulement des ateliers et synthèse des échanges et contributions

### ◆ Déroulement global des ateliers

Chaque atelier se déroule en 2 séquences :

- **Introduction** en plénière pour rappeler les grandes lignes de l'atelier précédent et introduire la séquence de travail du jour. L'hydrogramme du Roubion et du Jabron à Montélimar, les DOE mensuels et les prélèvements représentés en legos servent de support pour rappeler la disponibilité de la ressource en eau sur le territoire et l'impact du changement climatique.



- **Travaux en sous-groupe** : Rappel du scénario tendanciel, des vulnérabilités du territoire au changement climatique, travail sur différents types d'actions et visualisation des ordres de grandeur associés.
  - Actions quantitatives liées à des économies d'eau
  - Actions sur les milieux
  - Actions sur la mobilisation de nouvelles ressources ou de substitution

L'animation vise à faire prendre conscience des ordres de grandeur des volumes en jeu (pour les actions en lien avec le volet quantitatif), et à cerner les avantages, inconvénients et points particuliers pour chaque action.

3/19

### ◆ Travaux en sous-groupes

- **Rappel du scénario tendanciel et des vulnérabilités du territoire au changement climatique**

L'objectif de cette activité est de rappeler les ordres de grandeur des prélèvements actuels et leur évolution à l'horizon 2050 d'après le scénario tendanciel (sans PTGE) élaboré en phase 2 de l'étude. Les participants sont invités à reconstituer le bilan des prélèvements cumulés sur toute la période d'étiage par type de masse d'eau prélevée (total ressources locales, eaux superficielles Roubion Jabron, alluvions Roubion Jabron et autres eaux souterraines, Riaille, Rhône). Puis, ils complètent ce bilan avec les volumes prélevables actuels et les prélèvements supplémentaires projetés à l'horizon 2050 selon le scénario tendanciel pour les différents usages.

Les participants sont invités à réagir au bilan besoins-ressources observé. Les points suivants ont été soulignés par des participants :

- Les volumes prélevables pour l'irrigation sont limités et gérés par l'OUGC, l'augmentation des volumes prélevés par le secteur agricole représentée correspond à la demande en eau si l'on se place dans un scénario tendanciel. En réalité, le territoire ne sera peut-être pas en capacité de répondre à l'augmentation de la demande, créant des vulnérabilités et potentielles tensions sur le territoire.
- Les prélèvements dans le Rhône par le SID pour l'irrigation sont autorisés seulement du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre. Cela est lié aux tarifs sur l'électricité pour le fonctionnement des pompages. Cela amène quelques agriculteurs qui peuvent avoir des besoins d'irrigation précoces en fonction des cultures et des années à prélever sur les ressources locales au printemps.
- Pour l'AEP, la DDT réfléchit à revoir les volumes autorisés par captages afin de respecter les volumes prélevables à l'échelle des masses d'eau. Cela a déjà été fait au niveau de la Galaure et de la Drôme des collines.

Pour identifier les vulnérabilités du territoire, les participants sont invités à placer différentes « **Cartes Vulnérabilité** » sur une carte divisée en trois secteurs : Montélimar et les affluents du Rhône, la plaine de la Valdaine, et le Haut Roubion et Jabron.

Il ressort de ces discussions une vulnérabilité plus importante sur le secteur amont : les petits cours d'eau et têtes de bassin seront particulièrement sensibles à la baisse des débits et à la diminution de la dilution des rejets humains.

Le secteur agricole de la plaine de la Valdaine risque sensible à l'augmentation de la température et donc l'ETP. Cela risque de provoquer une hausse des besoins d'irrigation, voir même de mettre en péril certaines filières même irriguées lors des étés les plus chaudes. La qualité de l'eau des cours d'eau, des nappes et des captages AEP risque aussi d'être impactée avec une moindre dilution des pollutions agricoles et une augmentation du risque d'eutrophisation.

Le secteur de Montélimar semble plus résilient en raison de sa moindre dépendance aux ressources locales, grâce à l'apport du Rhône pour l'eau potable et l'irrigation, respectivement.

4/1



Le tableau suivant synthétise les principales vulnérabilités identifiées par secteur.

Tableau récapitulatif des différentes vulnérabilités identifiées par secteur, ou commune aux trois secteurs

MONTÉLIMAR ET AFFLUENTS DU RHÔNE	PLAINE DE LA VALDAINE	HAUT ROUBION ET JABRON
Diminution de la dilution des rejets urbains	Augmentation du nombre de jours d'assec	Difficultés d'approvisionnement pour l'abreuvement du bétail

MONTÉLIMAR ET AFFLUENTS DU RHÔNE	PLAINE DE LA VALDAINE	HAUT ROUBION ET JABRON
	Diminution de la dilution des polluants agricoles	Diminution de la productivité des prairies et de la possibilité d'une alimentation locale des élevages
	Augmentation de la demande en eau pour l'irrigation	Risque de dégradation du fonctionnement des zones humides
	Risque de périodes d'improductivité des captages AEP	Diminution de la dilution des rejets urbains
		Risque de périodes d'improductivité des captages AEP
Diminution de la recharge des nappes		
Hausse de la thermie des cours d'eau		
Augmentation du risque d'eutrophisation		

● **Travail sur différents types d'actions et visualisation des ordres de grandeur.**

L'objectif de cet atelier était d'échanger autour d'actions fréquemment évoquées lors de la recherche d'un équilibre du bilan besoins-ressources en eau. Les participants ont été invités à partager des retours d'expérience, à exprimer leurs visions sur les avantages/inconvénients de ces actions, ainsi qu'à se familiariser avec les ordres de grandeur associés (notamment en termes de volumes lorsque possible).

Les actions proposées sont issues des travaux de BRLi ainsi que du PBACC élaboré par l'Agence de l'Eau RMC. Elles visent à offrir un panel assez large et diversifié d'actions, sans prétendre à l'exhaustivité. Les participants sont invités à proposer des actions complémentaires le cas échéant.

5/19

Les supports suivants sont utilisés pour accompagner les échanges :

- Des cartes « Actions » avec un recto mentionnant le nom de l'action, et un verso détaillant des éléments de description de l'action, des informations sur la situation actuelle, sur le scénario tendanciel, ainsi que les effets potentiels de l'action en fonction du niveau d'ambition du territoire. Lorsque cela est possible, des estimations de volumes sont également fournies.  
Les chiffres proposés dans ces fiches constituent des ordres de grandeur établis à partir des données disponibles localement ou sur des territoires similaires.
- Des tableaux avec les différentes actions en ligne, et des colonnes avantages / inconvénients, permettant de noter les prérequis, les obstacles à lever, les risques associés, les retours d'expérience à valoriser, etc.

À partir des informations sur les cartes actions d'économie d'eau, les participants sont invités à représenter le volume potentiellement économisé et à le reporter sur les bilans des prélèvements en période d'étiage.

Pour les cartes actions sur les milieux, les participants sont amenés à faire le lien entre ces actions et les vulnérabilités au changement climatique identifiées, afin de comprendre les effets potentiels de ces actions.

Pour les cartes actions sur la mobilisation de nouvelles ressources et la substitution, les participants peuvent représenter avec les légos les volumes substitués ou nouvellement mobilisés, en fonction du bilan de la masse d'eau considérée (Rhône, eaux souterraines...).



Les principales réflexions des différents sous-groupes sur les différentes actions sont récapitulées dans les tableaux ci-dessous.

Les actions **en gras** sont celles qui sont identifiées comme prioritaires par les participants. Les actions soulignées sont celles qui ont été rajoutées par les participants.

Lorsque des contradictions apparaissent dans les contributions des différents groupes, le texte correspondant à l'amont est noté **en bleu**, et celui correspondant à l'aval en **vert**.

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
<p>RESTAURER L'HYDROGÉOMORPHOLOGIE NATURELLE DU COURS D'EAU</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet en cours sur Charols / Marsanne, sur environ 1,5 à 2km (exemple d'action : rehausser le niveau de fond du lit)</li> <li>• Important pour l'alimentation des nappes, bénéfique pour l'habitat piscicole, intéressant pour ralentir les cours d'eau et pour les milieux. Les prairies en ZH sont également plus résilientes</li> <li>• Les techniques low tech pour la gestion des rivières (barrages castor) ne représentent pas des investissements trop élevés, on laisse faire la nature</li> <li>• Financements par l'Agence de l'eau</li> <li>• Réflexions à mener sur l'envergure des projets : ponctuels ou linéaire étendu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de reméandrage difficile à faire valider à cause des contraintes réglementaires : présence d'espèces et milieux d'intérêt (Couleuvres, libellules, papillons, castors). Nécessite des inventaires</li> <li>• Coûts : 700 000 euros pour Charols / Marsanne, financé par l'Agence, seulement si réalisé.</li> <li>• Attention en cas d'inondation</li> <li>• Acceptation sociale lors des travaux et contraintes réglementaires, car ces projets sont longs et entraînent des changements importants de paysages.</li> <li>• Les problématiques foncières sont « le nerf de la guerre », notamment avec les agriculteurs</li> </ul>	
<p>PRÉSERVER, RESTAURER ET CRÉER DES ZH</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux pour l'hydromorphologie sont bénéfiques pour la biodiversité et les ZH</li> <li>• Liens possibles avec PAPI, financement par les fonds Barnier (40 – 80% des travaux)</li> <li>• Travaux sur SIG pour modéliser les écoulements d'eau et accroître les connaissances sur leur fonctionnement dans le cadre des PGSZH (plan de gestion stratégique des zones humides)</li> <li>• La gestion des zones humides requiert une vision long terme, avec la désignation de zones prioritaires, la création de zonages, etc. Le coup par coup ne fonctionne pas, il est important de structurer la démarche. Il faut également une stratégie foncière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'acceptation pour les agriculteurs (diminution des terres agricoles) : besoin d'une vraie stratégie foncière et de démarchage. Il faut lever le frein financier en apportant une contrepartie substantielle. Si on diminue la zone cultivée, mais que le manque à gagner est comblé par une contrepartie, alors il y a possibilité de négociation foncière.</li> <li>• Temporalité : travaux PAPI pas avant 2028</li> <li>• Absence de modélisation des ruissellements urbains et agricoles</li> </ul>	<p>Certains canaux fuyards engendrent des zones humides intéressantes</p>

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
<p><b>Améliorer la capacité d'infiltration des sols</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Même si l'agriculteur ne change pas sa pratique d'irrigation (pas de diminution du volume apporté), l'arrêt du labour et/ou la couverture des sols ont tout de même un intérêt pour l'infiltration, la température du sol, la recharge des nappes, etc.</li> <li>• Diminution du risque incendie</li> <li>• Permet de ralentir les écoulements, effet éponge</li> <li>• Bénéfique pour les milieux aquatiques, les forêts alluviales</li> <li>• Sur le territoire, on observe déjà quelques initiatives : bandes enherbées, couverts végétaux, via des fermes expérimentales qui pourraient servir d'exemple</li> <li>• Pourquoi pas créer une structure type « conservatoire des paysages » (dans le même esprit que le conservatoire du littoral) pour acheter et gérer du foncier sur lequel des actions seraient mises en place pour améliorer l'infiltration dans les sols</li> <li>• Autres exemples d'actions : utilisation de l'hydrologie régénérative, travail avec les courbes de niveau (pour ralentir les écoulements, limiter l'érosion et préserver les terres arables), implantation de haies (effet brise vent)</li> <li>• Besoin de groupes de travail sur la question et de sensibilisation des agriculteurs. Sur la plaine de Valdaine, la plus-value des pratiques vertueuses pourrait être d'autant plus élevée au vu de la taille des parcelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sols couverts sont compliqués à gérer, notamment sans irrigation des couverts</li> <li>• Compétition enherbement – culture de rente. Si la conséquence de l'arrêt du labour est l'usage de produits phytosanitaires, alors on dégrade la qualité de l'eau.</li> <li>• Paillage et mulch : plus facile sur des petites surfaces (pour le maraîchage et l'arboriculture), difficulté pour la grande culture</li> <li>• Difficultés techniques du non-labour pour les producteurs bio, si mise en place de couverts, alors leur destruction est nécessaire. Cela entraîne de la mécanisation supplémentaire Les premières années, production difficile et en parallèle investissements matériels importants. Exemple des haies qui ont besoin d'irrigation les 2-3 premières années (et diminuent les surfaces agricoles). De plus ; les arbres intra-parcellaires peuvent compliquer le travail.</li> <li>• Manque de connaissances et maîtrise sur ces techniques (impact quantifié/chiffré par exemple)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le territoire comporte déjà beaucoup d'espaces forestiers.</li> </ul>

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
<p>Désimperméabiliser et renaturer les zones urbaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de l'eau sur le territoire (nappe et cours d'eau) plutôt qu'évacuation. Ces réflexions concernent aussi les zones rurales : revoir la gestion des eaux pluviales pour amener moins d'eau à la rivière, ralentir les écoulements (noues)</li> <li>Subventions de l'Agence de l'eau pour la renaturation, la désimperméabilisation des cours d'école, des voiries, les noues d'infiltration, etc.</li> <li>Intérêt pour la thermie et le cadre de vie. Il y a un intérêt à concevoir l'espace urbain avec les usagers, pour assurer le maintien des fonctionnalités tout en renaturant (choix des revêtements adaptés aux usages).</li> <li>Permet de garder de la fraîcheur dans les sols : important pour la lutte incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Injonctions contradictoires : d'une part une volonté de densification (ZAN) et d'autre part renaturer et désimperméabiliser. Nécessite d'identifier les espaces adéquats pour remplir l'ensemble des objectifs</li> <li>Dans certains contextes spécifiques, la désimperméabilisation peut être compliquée</li> <li>Faible part de zones urbanisées</li> <li>Potentielles difficultés d'acceptation sociale (exemple avec les trottoirs végétalisés de Dieulefit qui sont critiqués)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessaire d'agir en systémique pour avoir une cohérence territoriale</li> </ul>
<p>Lutter contre la fermeture des paysages et gestion des espaces prairiaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La présence de prairies et d'une mosaïque d'habitats est importante pour la biodiversité.</li> <li>Les paysages participent à l'attractivité du territoire, au tourisme</li> <li>Les prairies et terres agricoles limitent les risques incendie</li> <li>Le pâturage sous forêt permet une meilleure résilience en cas de fortes chaleurs</li> <li>Importance de la gestion forestière (éviter les coupes rases, éclaircissement contrôlé des forêts bénéfique pour la biodiversité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Question de la prédation en lien avec l'élevage et le pâturage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surfaces agricoles en amont où pas d'autre agriculture possible que l'élevage sur la plupart des sols (sols pauvres, cailloux, terrains pentus, etc.)</li> <li>Observation d'un changement d'atelier vers le bovin viande, une nouvelle filière commence à se développer avec le « veau des collines de la Drôme » (Aubrac) ⇒ Bénéfique pour les prairies, car besoin de diversification et prairies riches</li> </ul>
<p>Diminuer la consommation unitaire par habitant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des financements de l'Agence de l'eau existent pour la mise à disposition de matériel hydro économe : distribution gratuite aux collectivités</li> <li>On observe une prise de conscience environnementale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des efforts ont déjà été faits sur le secteur, les marges d'économies sont aujourd'hui réduites. Un sentiment partagé que ce qui pouvait être fait a déjà été réalisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'augmentation du coût de l'eau est un levier majeur pour engager une diminution des consommations individuelles. Lorsque le coût d'assainissement à augmenter, les gens ont eu tendance à faire davantage attention. Saisonnalité des tarifs ?</li> </ul>

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>La hausse de la tarification de l'eau semble la solution la plus efficace pour faire diminuer la consommation unitaire</li> <li><b>Combinaison d'actions</b> : par le biais de la renaturation, de la création de points de rafraîchissement collectifs et de la diminution des îlots de chaleur, on peut espérer diminuer les consommations individuelles estivales</li> <li>Baisse de 1 à 2% / an (SIEAPDB) depuis quelques années, les causes restent cependant floues (prix de l'eau ? Sensibilisation après l'été 2022 ?)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La tarification saisonnière pénalise la population permanente et les professionnels (notamment les agriculteurs, l'abreuvement étant rattaché au réseau AEP). Possibilité de réfléchir à une distinction entre les prélèvements professionnels et domestiques ?</li> <li>En fonction de la tarification appliquée, risque d'augmentation du nombre de forages domestiques et questionnement sur les recettes des syndicats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres leviers : la sensibilisation (matériel hydro économe pédagogique), le recyclage des eaux grises, la récupération des eaux de pluie (mais attention, car moins d'eau dans la nappe)</li> </ul>
Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volonté du territoire d'être ambitieux sur cette action : l'agglomération de Montélimar a un objectif de <math>\geq 90\%</math>, avec des contraintes pour les nouveaux réseaux</li> <li>Effets positifs de la sectorisation et du renouvellement des compteurs : facilite la détection des fuites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contraintes de renouvellement des réseaux en lien avec des projets d'aménagement (routes par exemple), plutôt que par secteur prioritaire.</li> <li>Coûts élevés, notamment en zone rurale avec un faible nombre d'abonnés par rapport au linéaire de réseau.</li> <li>Le maintien d'une moyenne de 80% nécessite déjà un renouvellement des réseaux, ce qui est assez incertain</li> </ul>	
Agir sur la croissance démographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Incidences multiples sur le cycle de l'eau : consommation AEP, mais aussi l'urbanisation (imperméabilisation), l'alimentation, etc.</li> <li>Choix politique de 0,5% sur l'ensemble du territoire SCoT RPB, avec une décroissance dans certains secteurs.</li> <li>Ajuster les objectifs de croissance à la disponibilité en eau, avec une marge de sécurité pour faire face au changement climatique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les volumes prélevables sont définis par masse d'eau, pas par type d'usage</li> <li>Si taux de croissance projeté trop bas (<math>&lt; 0.35\%</math>), alors vieillissement de la population et perte d'actifs et difficulté à maintenir le maillage territorial (surtout pour l'amont du territoire).</li> <li>Importance de l'attractivité territoriale et du fonctionnement de l'économie local</li> <li>Pas un sujet pour l'amont du territoire, où les PLU sont déjà très contraignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apport d'actifs et de population avec l'implantation des réacteurs nucléaires nouvelle génération EPR 2 Attention à avoir pour que le développement de la vallée du Rhône ne se fasse pas au détriment de l'amont.</li> </ul>
Agir sur la fréquentation touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peu de développement prévu dans les SCoT (pas d'infrastructure majeure), donc effet limité sur la ressource en eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le tourisme constitue aussi un complément de revenus pour les agriculteurs, par le biais de l'agritourisme</li> </ul>	

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
	<p>Pas de nouveau camping et pas d'extension pour ceux &gt;4 ha</p> <p>Ces mesures pourraient être appliquées à l'ensemble du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance de la sensibilisation des touristes aux usages de l'eau, plutôt que de réduire le nombre de nuitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficile de régler l'évolution de la capacité touristique, les maires n'ont pas la main sur le développement des campings</li> <li>• L'impact sur les prélèvements en eau du territoire du secteur touristique reste limité, donc peu de marges de manœuvre possibles</li> </ul>	
<p><b>Orienter le choix des cultures vers des productions adaptées au changement climatique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessaire, car les cultures trop dépendantes à l'irrigation (comme les semences) seront à risque dans les années difficiles.</li> <li>• Des dynamiques existent, comme les PAT, et il y a une volonté de recherche de solutions : cultures précoces (bulbes type ail), cultures à forte valeur ajoutée (maraîchage).</li> <li>• Choix possibles : sécuriser la production de protéines localement, diminuer la part de céréales, améliorer les productions des prairies temporaires, prioriser les cultures alimentaires</li> <li>• Mobiliser les options de financement existantes : PSE, MAEC</li> <li>• Passer à des cultures de printemps, pour décaler les périodes d'irrigation</li> <li>• Leviers : accompagnement financier des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ajout d'une culture estivale, grâce au raccourcissement des cycles culturaux, peut augmenter les besoins totaux en irrigation.</li> <li>• Choix des cultures limités par les marchés et les filières existantes</li> <li>• Risques de développement de cultures non alimentaires avec peu de besoins en eau (chêne truffier, lavande ?)</li> <li>• Besoin de rentabilité pour les agriculteurs</li> <li>• Les changements de production s'opèrent s'il y a des changements de régimes alimentaires</li> <li>• Les tendances actuelles sont plutôt à la baisse de la diversification et l'augmentation de la taille des exploitations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pratiques et productions agricoles futures seront conditionnées par la disponibilité en eau du Rhône</li> </ul>
<p>Optimiser l'irrigation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Chambre d'Agriculture teste des outils d'aide à la décision, il existe des connaissances techniques sur le territoire</li> <li>• De plus en plus d'agriculteurs s'équipent, mais manquent d'accompagnement. Les outils d'aide à la décision sont très techniques.</li> <li>• Des subventions existent pour s'équiper (rampes, pivots)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les cultures à forte valeur ajoutée, plutôt une incitation à l'irrigation pour sécuriser les rendements au maximum. C'est une stratégie de production qui peut créer des réticences face à la diminution des doses d'irrigation.</li> <li>• Certains agriculteurs sont en sous irrigation, donc potentiellement plus de consommation s'ils s'en rendent compte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'eau prélevée permet à la fois de répondre aux besoins hydriques des plantes et de contribuer au refroidissement des cultures.</li> </ul>

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces outils facilitent le travail des agriculteurs et diminuent leurs factures d'eau.</li> <li>• Ces outils sont utiles pour les années humides, car en conservant leurs habitudes de consommation les agriculteurs peuvent surirriguer. Dans cette situation, l'équipement est utile et des économies importantes peuvent être réalisées. Mais en année sèche c'est moins concluant.</li> <li>• Des actions sont prévues par la chambre d'agriculture pour l'équipement en sonde des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils techniques qui nécessitent un accompagnement par un technicien.</li> <li>• Les techniques types rampes ne peuvent être utilisées que sur des surfaces importantes et ne sont pas forcément compatibles avec des techniques type agroforesterie</li> <li>• Le goutte-à-goutte est efficace, mais ne s'adapte pas à toutes les cultures</li> <li>• Coûts : exemple pour les sondes, abonnement nécessaire (300 à 400 euros /an), sans compter le prix des sondes. Ces dispositifs ne sont pas à la portée de tous.</li> </ul>	
Améliorer le rendement des réseaux d'irrigation du SID	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeu de renouvellement des réseaux, d'amélioration du comptage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussion difficile à avoir sans la présence du SID autour de la table.</li> <li>• Le SID face à un mur d'investissement, ils sont dans différents secteurs à fort enjeu. Le territoire du PTGE n'est pas forcément leur priorité pour les 15-20 prochaines années.</li> <li>• Certains ont observé des problèmes de fuite qui persistent dans le temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'impact de l'augmentation du coût de l'énergie sur le coût de l'eau a eu un effet sur la consommation en eau (visible en 2023)</li> </ul>
Interconnecter les réseaux AEP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les interconnexions sont indispensables, notamment pour sécuriser l'approvisionnement en eau de qualité.</li> <li>• Besoin de se concentrer sur les communes en régie pour les sécuriser</li> <li>• Depuis que l'agglomération de Montélimar a récupéré la compétence sur 5 communes, des réflexions sont en cours sur ce qui est faisable en termes d'interconnexion.</li> <li>• Plusieurs projets en cours ou en discussion : des échanges entre le SIEBRC et Porte de la Valdaine, discussion sur un schéma directeur entre Montélimar et Châteauneuf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés techniques pour certains territoires, notamment en montagne, qui génèrent des coûts élevés (interconnexion Saoû/Soyans)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saoû rattaché au syndicat du Haut Roubion pour des raisons géographiques, peu de risque de pollution</li> <li>• Les fragilités à l'amont sont liées aux campings et consommations touristiques</li> <li>• Vulnérabilité de Dieulefit avec son forage dans le Lez, une ressource en déficit quantitatif</li> <li>• Peu de difficultés observées lors de l'été 2022 sur certains captages amont (source de la Bine pour le SIEHR, SIEPDB...)</li> </ul>

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intérêt du puit de Juston, car prélèvement dans le Rhône pour l'eau potable, à renforcer ?</li> <li>Possibles connexions entre le captage de la Dame (ressource Rhône) en substitution des prélèvements sur les ressources locales (La Laupie)</li> <li>Maillages envisagés : lien avec l'Ardèche</li> </ul>		
Créer des retenues de stockage hivernal	<ul style="list-style-type: none"> <li>A l'échelle du territoire, en 2050, même pluviométrie annuelle, mais avec des fortes variabilités intra-annuelles, donc sur le principe le stockage serait utile pour prendre l'eau quand elle est disponible.</li> <li>Opportunité pour les nouvelles installations agricoles (maraîchage, etc.)</li> <li>Plusieurs usages possibles ? Et/ou plusieurs agriculteurs, réfléchir à une échelle de petit collectif.</li> <li>Une solution face au problème de l'abreuvement notamment</li> <li>Petits projets, donc pour le moment pas de réponse négative des locaux</li> <li>Il pourrait être utile de réaliser une étude du potentiel de stockage sur le bassin versant et de remobiliser certaines retenues existantes (exemple des lacs artificiels au niveau de Marsanne, anciens stockages avant l'accès à l'eau du Rhône)</li> <li>Stockage en tête de bassin à réfléchir pour soutenir le Roubion à l'étiage, au niveau des gorges de Bouvières par exemple</li> <li>Plutôt se concentrer sur des stockages types retenues collinaires (alimentation par le ruissellement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec les changements de législation et l'augmentation des contraintes réglementaires et environnementales, il est peu probable que davantage de projets aboutissent.</li> <li>Sur 10 projets, un seul a abouti</li> <li>Pas sans impact sur l'hydrologie, mais manque de connaissance sur les conséquences, faire attention au lien amont – aval.</li> <li>L'eau a de l'importance pour les milieux, même l'hiver. Manque de connaissance sur les effets sur les milieux à long terme, sur l'effet cascade également.</li> <li>Coûts élevés (création et entretien), malgré les subventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La fédération de pêche a réalisé un inventaire des plans d'eau</li> </ul>

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
<p>Modifier les modalités de contribution du Rhône aux prélèvements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volonté de créer du lien avec le Rhône. Pour le SIEBRC, le Rhône est une piste de réflexion non négligeable (puit de Juston).</li> <li>Possibilité de connecter de nouvelles ressources sur le Rhône (La laupie pour l'AEP ?)</li> <li>Maillage indispensable avec le Rhône, car si problématiques qualitative sur les Reynières (captage AEP), alors gros blocage territorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les réseaux du SID sont saturés en année sèche avec la gestion et les capacités actuelles. Il y a déjà eu des problèmes d'alimentation d'agriculteurs sur l'amont (vers Pont-de-Barret) qui sont en fin de réseau. Des tours d'eau sont alors mis en place.</li> <li>Distance entre le Rhône et les usagers : 400km de conduites coûtent chères à créer et demandent une logistique conséquente</li> <li>L'eau du Rhône n'est pas inépuisable, de possibles contraintes sur les prélèvements pourraient être mises en place avec la hausse des températures et le changement climatique</li> <li>Problématiques de qualité, avec la présence de PFAS</li> <li>Coûts très élevés pour étendre les réseaux, et pour le moment il n'y a pas de financements par l'Agence</li> <li>Risques de dépendance et mal adaptation</li> </ul>	
<p>Mobiliser les eaux souterraines comme alternative aux prélèvements en rivière et dans les alluvions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement d'une étude sur les ressources souterraines profondes par le SIEBRC : pouvoir substituer les captages des Reynières, de la Tour et de la Laupie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problèmes de qualité avec une vulnérabilité aux pollutions. Exemple du captage de la Bâtie qui n'est plus utilisé (problématique nitrate). Il pourra être utilisé en dilution pour diminuer la mobilisation d'autres ressources.</li> <li>Incertitudes sur la quantité disponible : le bilan sur le souterrain est déjà déséquilibré dans le scénario tendanciel. La substitution n'est pas forcément une solution, on déplace plutôt le problème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de connaissances sur la qualité et la quantité disponible pour identifier les masses d'eau à privilégier par type d'usage (eau potable ou agricole)</li> </ul>
<p><b>Diminution de la consommation en eau des campings</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se tourner vers des types de campings sobres, moins de villages de vacances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les campings ne sont pas ouverts au changement, il faudrait commencer par les volontaires et les prendre comme exemple.</li> </ul>	

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leviers pour diminuer la consommation en eau des campings : recyclage des eaux de piscine (bassins de décantation), sensibilisation, revoir les équipements</li> <li>S'intéresser à l'évolution des consommations au cours de ces dernières années, les consommations unitaires ont-elles particulièrement augmenter ? Si oui pourquoi ? Comment limiter cela ?</li> <li>Introduire des toilettes sèches ?</li> </ul>		
<u>Prévention du risque incendie</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques incendies, besoin de réserves d'eau importante. Question de la défense incendie qui pourrait fortement fragiliser les ressources en eau potable si un évènement arrivait à l'étiage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	
<u>Réutilisation des Eaux Usées Traitées</u>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte pour le milieu naturel, car les eaux ne sont plus rejetées dans les cours d'eau</li> <li>Questions sur la qualité de l'eau et de potentielles pollutions</li> <li>Coût élevé</li> </ul>	
<u>Gouvernance</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de travailler à différentes échelles pour l'atténuation du changement climatique, dont l'échelle nationale</li> <li>Enjeu majeur à faire du lien entre les différents projets de territoire. Depuis 2/3 ans, plusieurs projets sont menés en parallèle : SCOT, PLUi, bilans besoins ressources, il faut maintenir un lien et une continuité entre les informations, les connaissances et les actions.</li> <li>La présence des mêmes élus dans les instances de différents projets de territoire semble intéressante, en ayant conscience du temps que cela demandera</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de moyens humain et de temps, à la fois pour les techniciens et les élus, manque de compétences (exemple de l'absence de compétence d'urbanisme ou d'hydrogéologie sur le territoire)</li> </ul>	

ACTIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COMMENTAIRES
<b>Agir aussi à une échelle nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpeller l'Etat pour financer et accompagner des actions d'atténuation du changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les efforts d'adaptation à l'échelle locale sont conditionnés par le niveau d'atténuation à l'échelle nationale voir internationale</li> </ul>

En fin d'atelier, les participants sont invités à partager un mot sur l'action ou le sujet qui les a marqués lors de l'atelier. La multiplicité des actions à mettre en place et l'absence d'une solution unique a été relevée lors des deux sessions d'atelier. Chaque action présente des avantages et des inconvénients. Il faut choisir un panel d'actions, leur multiplicité requiert qu'une attention particulière soit portée à l'aspect financier.

A l'aval, les points suivants ont été mentionnés :

- L'importance d'agir à toutes les échelles et de façon transversale. Il n'y a pas de « solution miracle », il faudra agir sur plusieurs actions en parallèle.
- Se tourner vers la ressource Rhône peut sembler être une solution simple à l'augmentation des besoins en eau du territoire. Cependant, il faut prendre en considération l'aspect qualité de l'eau, qui n'est pas garanti, et ne pas être trop dépendant de cette ressource externe.
- L'importance de s'adresser à l'ensemble des acteurs, dont les consommateurs domestiques, et faire prendre conscience de l'enjeu de partage de la ressource entre usagers.
- Le territoire pourrait gagner à s'intéresser davantage aux solutions liées à l'hydrologie régénérative.
- Il semble difficile d'articuler l'autonomie alimentaire et la préservation de la ressource en eau.

A l'amont, le sujet du stockage de l'eau était davantage au centre des discussions, les points suivants ont également été mentionnés :

- Les divergences de points de vue sur la question du stockage illustrent bien la complexité et le manque de connaissance sur le sujet (impact cumulatif, effets sur la recharge des nappes, etc.).
- Les travaux de reméandrage, de création de zones humides (barrages castor) et d'hydrologie régénérative doivent être accompagnés de sensibilisation pour favoriser leur acceptabilité.
- Importance de la continuité et de la diversité des actions concernant les milieux (retenue, noues, barrages castor, etc.)
- Importance des interconnexions pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Importance du travail sur la sobriété en parallèle des autres actions



## Annexe 1. Liste de présence - aval

NOM	Prénom	Structure	Présence
ZNIBER	Tarik	ADAF	X
DUBREUIL	Colin	AERMC	X
KRIER	Serge	Agribiodrome	X
HARMEGNIES	Christelle	CCDB	X
MONTEGU	Damien	CCDSP	Excusé
PUEL	Jean Marie	CCDSP	X
FREY	Sara	CCVD	X
LESAFFRE	Nathalie	CD 26	Excusée
GIRARD	Emilie	Chambre d'Agriculture 26	X
DUBOCS	François	Chambre d'Agriculture 26	X
RAYMOND	Vincent	CEN	Excusé
MOULINS DAUVILLIERS	Geneviève	Commune de Soyans	Excusée
VIRET	Régis	Commune de Saou	Excusé
WILD	Aurélie	DDT	X
BLANCHARD	Marie	Fédération hôtelière de plein air	X
MONNIER	Yann	Fédération de Pêche 26	Excusé
ICARD	Hervé	Montélimar Agglo	X
LATUNE	Julie	Montélimar Agglo	X
CHEVALIER	Arnaud	Montélimar Agglo	X
BRUNEL	Virginie	Montélimar Agglo	X
COURBIS	Yves	Montélimar Agglo	Excusé
ROLANDEAU	Mathilde	SCoT RPB	X
ROSSI	Cécile	SCOT VDA	X
JOUFFRE	Philippe	SIEBRC	X
MARCEL	Cyril	SIEDPL	X
ARMAND	Geneviève	SIEHR	X
BOMPARD	Guy	SIEHR	X
PIC	Nicolas	SMBRJ	X
CHANTREAU	Damien	SMBRJ	X
ZOU	Camille	SMBRJ	X
PALLUEL	Robert	SMBRJ	X